



Communiqué Information réglementée

Aix-en-Provence, le 17 avril 2020

CRCAM Alpes Provence

Mise à disposition des honoraires des Contrôleurs légaux des comptes de l'exercice 2019

Le Crédit Agricole Alpes Provence vous informe que le document est disponible sur son site Internet : www.ca-alpesprovence.fr et a été transmis à l'Autorité des Marchés Financiers.

Lien direct :

<https://www.credit-agricole.fr/ca-alpesprovence/particulier/informations/informations-reglementees.html>